

LE QUARTIER DU MASSU

I.

Quelques anciens titres de propriété, mis sous mes yeux, m'ont appris que le territoire actuel *des Massues* portait, avant 89, le nom *du Massu* (1), et que le débris d'aqueduc, dominant la Demi-Lune, s'appelait *la Touriche*. L'Almanach de 1750, qui donne des détails sur l'étendue et les limites des paroisses de Lyon, dit que celle de St-Irénée comprenait entièrement le quartier *du Massu*, qui faisait par conséquent partie de la ville de Lyon. En effet, Henri III y réunit les faubourgs de Saint-Just et de Saint-Irénée, par une ordonnance du 18 septembre 1585, et il accorda aux habitants tous les privilèges dont jouissaient ceux de la ville, soit pour l'exemption de la taille, soit pour la vente de leurs vins. Ces privilèges furent confirmés en 1595. Le Chapitre de St-Just, pour faire profiter des exemptions une plus nombreuse population, chercha à étendre les limites de

(1) Le P. Menestrier a écrit *Massut*, à l'occasion d'une urne antique, trouvée dans ce quartier, en 1698. (Péicaud, *Notes et docum.*)